Commission « Risques »

Réunion du 17 septembre 2026

Etaient présents : M. Robert FERNBACH, président, Mmes Danielle COMBE, Corinne FRANCOIS, Pauline FREMON, Juliette GEOFFROY, Claire PEUREUX et Sylvie ROCHON, MM. Alain LABAT, Sébastien LANTENOIS, Michel PELTIER, et Denis STOLF, Mme Laetitia FAUGIERES (en visio) et M. Benoît JAQUET.

En vue de l'audition du président et du vice-président du CLIS par le collège de l'ASNR le 29 septembre prochain, en bouclage de l'instruction de la DAC, les membres de la commission s'accordent pour que soient évoqués les points suivants :

- La reconnaissance des calcaires du Barrois et du Callovo-Oxfordien et la modélisation hydrogéologique du Bassin parisien et du secteur local.
- La tenue des alvéoles HA et le matériau de remplissage de l'espace entre le chemisage et la roche.
- L'emplacement et la composition des scellements.
- La mise à jour de l'inventaire de réserve et la capacité de stockage du site.
- La prise en compte du changement climatique y compris en phase exploitation.
- Le calcul des coefficients de biosphère.
- Le programme de travaux pendant les phases inactive et active de la phase industrielle pilote (essais thermiques dans les alvéoles HA, longueur de ces alvéoles pour les tests de récupérabilité, hypothèse d'un arrêt/redémarrage de l'activité de stockage…).
- La détermination d'un inventaire des colis pouvant être stockés pendant la phase industrielle pilote et de l'architecture au fond, le tout exclusivement lié à la mise en œuvre du programme de travaux.
- La nature des activités autorisées pendant la période d'instruction du bilan de la phase industrielle pilote réalisé par l'ANDRA, jusqu'à une éventuelle loi autorisant, ou non, l'exploitation industrielle du centre de stockage.
- La poursuite du Dialogue technique.